

Il fut un temps, pas si lointain, où la radio d'État canadienne considérait que la diffusion de la culture littéraire était sa mission. Ses artisans avaient la possibilité de consacrer de nombreuses heures à la recherche documentaire et à la rédaction d'émissions sur des sujets exigeants. C'est alors que Louis Pelland y signa deux émissions sur Voltaire (1694-1778) : « Voltaire et le Canada » (1964-1965¹) et « Voltaire s'en va-t-en Canada » (1971). L'écrivain le plus célébré du XVIII^e siècle, auteur de *Candide* et de l'*Essai sur les mœurs*, épistolier et dramaturge, poète et historien, ne sort pas grandi des portraits qu'en trace Pelland.

L'auteur

Louis Pelland naît à Québec en 1912. Après des études à Trois-Rivières et à Montréal, il devient journaliste dans des publications régionales québécoises (Lachute, Saint-Jérôme, Valleyfield) et dans des journaux montréalais (*La Renaissance*, *Le Canada*). En 1938, il commence une carrière de scripteur radiophonique, notamment auprès de l'homme de théâtre Gratien Gélinas (*Le train de plaisir*, *Fridolinons*) et de l'animateur Miville Couture (*Chez Miville*). À compter de 1952, date de son introduction au Canada, il écrira également pour la télévision. Il meurt en 1981².

L'essentiel de l'œuvre de Louis Pelland est constitué d'adaptations théâtrales et de créations dramatiques

originales, certaines de fiction, d'autres documentaires, et son registre le plus coutumier est l'humour. Il a collaboré à plusieurs séries radiophoniques : *Sur toutes les scènes du monde* et *Le petit théâtre* (adaptations du théâtre de répertoire), *Le théâtre de poche* (adaptations du théâtre de boulevard), *Studio d'essai* et *Première* (créations dramatiques). Il a participé aux émissions de variétés *Café concert Kraft*, *La soirée au vieux moulin*, *Juliette Béliveau*, *Y a du soleil*, *Plein soleil* et *Toute la gamme*. *Documents* est une série documentaire ; Louis Pelland y a donné vingt textes, sur la littérature, la sculpture, le théâtre, l'histoire, le journalisme, etc.³ À la télévision, on trouve son nom au générique des émissions *Les jeunes années*, *Le petit café*, *Chez Clémence* et *G.M. vous invite*. Il a adapté, pour la radio ou pour la télévision, des auteurs français (Regnard, Musset, Roger Martin du Gard, Robert Merle), québécois (Berthelot Brunet, Ringuet, Serge Roy, Faucher de Saint-Maurice, Éloi de Grandmont, Jacques Ferron), canadiens-anglais (Wayne and Shuster) et états-unis (Dorothy Unah). Au cinéma, on lui doit les dialogues du film *L'esprit du mal* réalisé par Jean-Yves Bigras en 1954.

Les historiens de la radio et de la télévision au Canada vantent le travail de Pelland. Renée Legris et Louise Blouin le louangent pour son « originalité », pour « la culture, l'intelligence, la finesse de l'expression, la nuance de la pensée critique qui prédominent dans [ses] œuvres⁴ ». Suivant Pierre Pagé, Pelland faisait partie des « grands auteurs québécois de comédie », ceux qui « connaissaient [...] les œuvres majeures qui ont façonné l'esprit occidental de la

comédie, du *non-sense*, de l'humour⁵ » ; il était de ces auteurs « dont la qualité d'écriture dramatique est indiscutable⁶ ». Il a reçu divers honneurs au cours de sa carrière : deuxième prix de la Quebec and Ontario Newspapers Association (1936), trophée de Radiomonde (1944), trophée Augustin-Frigon (1952), trophée du Conseil canadien des auteurs et artistes (1957). *Le véridique procès de Barbe-Bleue* est la pièce la plus connue de Pelland : elle a été jouée à la radio canadienne (1954 et 1965) et sur une scène parisienne, où elle a remporté le prix du Gala de la pièce en un acte (1958), elle a été publiée deux fois⁷ et elle a été adaptée deux fois à la télévision (1955 et 1966). Selon Pierre Pagé et son équipe, « ce radiothéâtre a également été repris à la radio dans tous les pays francophones d'Europe, d'Afrique et d'Amérique du Sud⁸ ».

Les textes

Louis Pelland a rédigé des centaines de textes radiophoniques⁹. On y trouve des allusions voltairiennes, par exemple à *Candide*, à ses « arpents de neige¹⁰ » et à son « meilleur des mondes¹¹ ». Néanmoins, les voltairiens retiendront surtout deux des textes de Pelland.

« Voltaire et le Canada » est une émission documentaire diffusée dans le cadre de la série *Une demi-heure avec...* de la Société Radio-Canada. Dans un recueil de textes de cette série paru en 1965, voici comment on la décrit :

Depuis 1957, la série radiophonique *Une demi-heure avec...* a présenté aux auditeurs du réseau français de Radio-Canada près de 2000 émissions ; les sujets les plus divers ont été

abordés par une centaine de collaborateurs – écrivains, journalistes, scripteurs – auxquels le réalisateur Madeleine Gérôme a fait appel¹².

La série abordera, de 1957 à 1966, des sujets forts variés : la littérature (Kafka, la poésie québécoise), le sport (Maurice Richard), la mythologie, la vie sociale. Louis Pelland y a donné de nombreux textes¹³. Il s'intéresse à la littérature (Colette, Arthur Buies) autant qu'au cinéma (Yves Mirande), à la peinture (Salvador Dali) comme à la musique (Maria Callas, Vincent Scotto, Ezio Pinza, Lorenzo da Ponte). Il signe une série de textes sur des sujets plus généraux, tels que « Les vacances », « La vieillesse », « La coquetterie féminine », etc.

Son texte sur Voltaire fait écho à plusieurs autres dans lesquels la perspective nord-américaine domine chez lui. Dans la série *Documents*, Pelland a en effet donné « André Gide et son influence au Canada », « Paul Valéry et l'Amérique », « Les Huguenots au Canada », « Chateaubriand et l'Amérique », « L'indépendance des États-Unis et le Canada ». De 1972 à 1975, il a écrit des épisodes de la série « L'histoire du Canada ». L'émission de la série *Une demi-heure avec...* est très fortement marquée par le même souci historien. Son scripteur cite des masses de documents, il multiplie les noms propres et les allusions, il mêle textes modernes et textes anciens. Le collage qu'il propose témoigne d'une considérable recherche, voire d'une réelle érudition.

« Voltaire s'en va-t-en Canada », diffusée le 31 août 1971 dans le cadre de la série *Petit théâtre* de la Société Radio-Canada, est un texte où règnent le trait d'esprit et la grivoiserie. Louis Pelland y délaisse la perspective

historique, malgré la présence de Mme Denis, de Benjamin Franklin et du chevalier d'Éon, au profit de l'anecdote et de la volonté d'amuser. Le genre retenu dans l'un et l'autre cas explique ce changement de ton. Du documentaire à la fiction, on passe de la critique au rire.

Quelles sont les sources de Louis Pelland? Il a connaissance de nombre de textes de Voltaire. Certains sont bien connus: *Candide*, *L'Ingénu*, *L'homme aux quarante écus*, *La princesse de Babylone*, *Memnon*, les *Lettres philosophiques*, *l'Essai sur les mœurs*. La correspondance de «l'exilé de Ferney» est omniprésente. On trouve également des textes mineurs de celui-ci, par exemple *Pot-pourri*, *Le sottisier* ou l'«Épître à M. de Gervasi, médecin». Sur Voltaire, Pelland cite Henri Bénac, Pierre de Nolhac et Louis Veuillot, en plus de reprendre des bons mots célèbres (de Chamfort, de Musset, de Talleyrand, de Baudelaire). En histoire du Canada, il a recours à Élisabeth Bégon, à Raymond Douville et Jacques-Donat Casanova, et à Joseph Pelland, l'éditeur des textes d'Honoré Mercier. Enfin, il connaît ses classiques, de Jacques Cartier à Rabelais, qu'il «adapte» à la Nouvelle-France. Cela étant, l'auteur a beau défendre la «vérité historique», on est plus près de la compilation et de la concaténation de textes et d'anecdotes que de la démonstration rigoureusement argumentée.

À quelques mots près – nous les signalons en note –, Louis Pelland cite assez fidèlement, mais il modifie souvent la ponctuation des textes originaux et il n'indique pas les coupures qu'il y fait. Comme il s'agit de textes radiophoniques, on ne saurait s'en offusquer. En

revanche, on peut déplorer des approximations ou des erreurs dans la documentation de Pelland, plus nombreuses dans «Voltaire s'en va-t-en Canada» que dans «Voltaire et le Canada». Le texte de 1971 est en effet fautif sur plusieurs plans: l'âge attribué à Mme Denis, à Benjamin Franklin, au docteur Tronchin et au chevalier d'Éon n'est pas le bon; quand il rend visite à Voltaire, Franklin est accompagné de son petit-fils, William Temple Franklin, non de son neveu; un militaire prêt à «reprendre les armes» en 1778 est mort vingt-deux ans plus tôt; l'allusion à la tragédienne Raucourt ne paraît renvoyer à aucun événement de sa carrière; les noms propres sont écorchés (Mme *du* Châtelet devient Mme *de* Châtelet; Boufflers perd un *f*; Raucourt devient Rancourt).

La position de Pelland envers Voltaire, qu'il paraît pourtant avoir beaucoup pratiqué, de première ou de seconde main, est fort critique. En 1964-1965 comme en 1971, il cite le vingt-troisième chapitre de *Candide* (1759).

Ah! Pangloss! Pangloss! Ah! Martin! Martin! Ah! ma chère Cunégonde! qu'est-ce que ce monde-ci? disait Candide sur le vaisseau hollandais. – Quelque chose de bien fou et de bien abominable, répondait Martin. – Vous connaissez l'Angleterre; y est-on aussi fou qu'en France? – C'est une autre espèce de folie, dit Martin. Vous savez que ces deux nations sont en guerre pour quelques arpents de neige vers le Canada, et qu'elles dépensent pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut¹⁴.

Or, dès le XIX^e siècle, l'expression «arpents de neige» symbolise, au Québec, la haine supposée de Voltaire pour

le Canada. On le voit clairement, en 1899, dans les *Lettres et opuscules* d'Edmond Paré :

On épluche les archives pour découvrir où Montcalm a été enterré, on cherche des expressions nouvelles pour maudire Voltaire et la Pompadour, et on ne manque pas surtout de parler des *quelques arpents de neige*. Pour ma part, je commence à en avoir assez de ces *quelques arpents de neige*. Je n'aurais pas d'objection qu'on en parlât quatre à cinq mille fois. Mais en mentionnant cette fameuse phrase deux millions de fois, cela lui ôte beaucoup de son originalité¹⁵.

Ce syntagme figé est encore courant dans la société québécoise du xx^e et du xxi^e siècle, par exemple dans la presse¹⁶, dans l'essai¹⁷, au théâtre¹⁸, en chanson¹⁹, en bande dessinée²⁰. Il est parfois parodié, parfois repris au pied de la lettre.

Contrairement à ce qu'écrit Louis Pelland, Voltaire n'est pas « anticolonialiste », pas plus qu'il n'est opposé à la monarchie absolue, et ce n'est pas par anticolonialisme qu'il en a contre le Canada. S'il est vrai que, dans la volonté de rayonnement de la France au milieu du xviii^e siècle, il n'appuie pas le développement de la Nouvelle-France (ni celui de l'Acadie, en des termes semblables), c'est pour des raisons différentes. Démographiques : les habitants de la colonie sont trop peu nombreux par rapport à leurs voisins du Sud. Climatiques : elle est difficile d'accès plusieurs mois l'an. Économiques : elle coûte cher et rapporte peu. Religieuses : elle est terre d'évangélisation. Militaires : on y est soumis aux attaques des Anglais et de leurs colons et on y dépense des ressources qui seraient utilisées à meilleur escient en Europe²¹. La citation du vingt-troisième chapitre

de *Candide* n'est qu'une pièce d'un édifice argumentatif plus étendu (*Essai sur les mœurs, L'Ingénu*, lettres, etc.). Si Voltaire affirme ne pas aimer le Canada, c'est pour un ensemble de raisons²².

Chez Pelland, le Canada ne se résume pas aux « quelques arpents de neige », mais le jugement porté sur Voltaire n'est guère positif. « Voltaire et le Canada » étant une émission documentaire, l'auteur peut s'y permettre des attaques frontales, dont celle, étonnante, que Voltaire aurait eu « peu de sang ». Dans « Voltaire s'en va-t-en Canada », la veine comique explique le choix d'un ton moins incisif. Cette réelle différence de ton – du réquisitoire à la farce – ne doit pas faire oublier que la position de Pelland envers Voltaire et, au-delà, envers le pouvoir royal en France au XVIII^e siècle reste la même. On cite les mêmes anecdotes et les mêmes bons mots, sur les bijoux que l'on cache dans ses chaussures, sur les pelisses russes, sur les « arpents de neige ». On place le portrait de Voltaire et son « hideux sourire » (Musset) sous le signe de la méchanceté, de la « mauvaise foi », de la mécréance. Surtout, on s'en prend aux mêmes adversaires, Pelland fondant en une seule cohorte alliés et adversaires de Voltaire, supposés de collusion dans la perte du Canada. Qui sont-ils ? Le couple maudit, Voltaire et Mme de Pompadour, Choiseul, Louis XV et les Jésuites, réconciliés par-delà les siècles. L'antiphrase de la dernière réplique de Mme Denis dans le texte de 1971 ne devrait pas échapper aux lecteurs-auditeurs : Voltaire « se mourait d'aller au Canada et c'est ce qui l'a emporté ». Une fois encore, il aura laissé tomber la colonie (française, puis britannique).

Par ces textes, Louis Pelland rejoint nombre d'auteurs qui, au Canada, puis au Canada français, puis au Québec, ont voulu faire de Voltaire un des artisans – voire l'artisan principal – de l'« abandon » de la Nouvelle-France par la métropole. Qui sont-ils ? François-Xavier Garneau (*Histoire du Canada*, 1845), Louis Fréchette (*La légende d'un peuple*, 1887), Joseph Tassé (*Voltaire, madame de Pompadour et quelques arpents de neige*, 1898), le révérend Moïse-Joseph Marsile (*Lévis ou Abandon de la Nouvelle-France. Drame historique en cinq actes*, 1902), d'autres encore, jusqu'à Victor-Lévy Beaulieu, auteur lui aussi d'une série radiophonique diffusée par Radio-Canada (*Monsieur de Voltaire. Romancerie*, 1994). Leurs textes contribuent à définir une identité nationale fondée sur un rapport d'amour-haine avec la France, en représentant celui qui incarnerait l'écrivain par excellence du Siècle des lumières.

Si l'on en croit l'historien Marcel Trudel, qui le déplore sans ambages, le « volume du courant voltairien²³ » a été considérable au Canada pendant plus d'un siècle. Pour reprendre sa métaphore fluviale, il y a d'abord « Une vaste inondation voltairienne (1760-1830) », puis « La rivière suit son cours (1830-1850) » ; après « Une nouvelle inondation », autour de l'Institut canadien de Montréal (1850-1880), viennent mourir « Les dernières vagues du voltairianisme (1880-1900)²⁴ ». Louis Pelland ne fait manifestement pas partie de ces voltairiens dont Trudel traque les « ravages²⁵ ». Au début des années 1960, il considère l'*Essai sur les mœurs* « un livre frivole et indécent ». Au même moment, le romancier Gérard Bessette met en

scène, dans *Le libraire* (1960), un personnage qui a eu la mauvaise idée de vendre l'*Essai*, ce « bouquin somnifère comme on en voit rarement », à un collégien²⁶. Son geste sera lourd de conséquences, car l'ouvrage est alors encore à l'Index au Québec²⁷. Voltaire et les voltairiens n'y ont pas bonne presse. Hervé Jodoin, le narrateur, considère d'ailleurs que « Arouet » a une « réputation monstrueusement surfaite [...] due en grande partie à la violence avec laquelle ses adversaires le dénigrent et le prohibent²⁸ ».

« Voltaire et le Canada » ne paraît pas avoir retenu l'attention de la critique, mais il n'en est pas de même de « Voltaire s'en va-t-en Canada ». Pour Pierre Pagé et Renée Legris, la seconde émission « permet à son auteur de s'amuser à manier la langue du dix-huitième. Elle lui donne surtout l'occasion de nouer, en une action dramatique amusante, les univers culturels de Voltaire, de Benjamin Franklin et de la pauvre colonie canadienne » ; les commentateurs soulignent l'ironie de l'auteur envers les valeurs « que prétendait servir l'institution coloniale », « mais le véritable procès qui s'instruit devant le lecteur est sans doute celui de l'inculture, qui n'est d'aucune époque²⁹ ». Pour Renée Legris et Louise Blouin, dans des termes souvent semblables, Louis Pelland « se distinguera comme auteur dramatique avec la création de "Voltaire s'en va-t-en Canada" (1971), une pièce de théâtre qui met en scène Voltaire et Benjamin Franklin discutant de la pauvre colonie canadienne. Et cela dans une langue apparentée à celle du xviii^e siècle³⁰. » L'émission aurait même remporté un prix³¹.

Selon le personnel de la Société Radio-Canada, contacté en novembre 2007, il n'y a pas, dans ses archives

sonores, de trace des deux émissions rédigées par Louis Pelland. Voilà pourquoi il nous semblait utile de les proposer à la lecture. Nous reprenons les versions éditées en 1965 (« Voltaire et le Canada », dans *Une demi-heure avec...*, *op. cit.*, p. 98-109) et en 1976 (« Voltaire s'en va-t-en Canada », dans Pierre Pagé, avec la collaboration de Renée Legris, *Le comique et l'humour à la radio québécoise*, *op. cit.*, vol. II, p. 120-135).

Remerciements

Les organisateurs du xxxv^e Congrès de la Société canadienne d'étude du xviii^e siècle, tenu à l'Université d'Ottawa en novembre 2009, ont retenu notre communication « Voltaire à la radio », première ébauche de cet ouvrage; quelques jours plus tard, Joël Castonguay-Bélanger a présenté une conférence intitulée « Voltaire à Radio-Canada » au Département d'études françaises, hispaniques et italiennes de l'Université de Colombie-Britannique: les échanges qui ont eu lieu à ces deux occasions ont été précieux dans la préparation de ce travail. Les lecteurs anonymes de notre manuscrit nous ont fait des suggestions et commentaires utiles. Merci à tous.